



82 avenue de la Riondaz  
73870 Saint-Julien-Mondenis

République Française  
Département de la Savoie  
Arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 19 Mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf mai, à vingt heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal pour le Ramassage et le Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne, s'est réuni au siège à Saint-Julien-Mondenis, sous la présidence de Aimé PERRET, doyen, à l'effet d'examiner les différentes questions inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de membres  
en exercice : 23  
présents : 22  
votants : 23

Date convocation :  
13.05.2026

Date de publication :  
19.05.2026

N°14.2026

**Présents** : CHEMIN François, COUVERT Jean-Marc, FERNANDES Humberto, PASTEL Catherine, BAUDRAY Fabrice, BOIS Patrick, JEACOMINE Marc, REYNAUD Claude, TRUCHET Christophe, DEMONNAZ Jacky, NOEL Jacques, OLIOT Patrice, BONNIVARD Annie, CECILLE Joël, DEJEAN Jocelyne, RANCUREL Marie-France, BAUDIN Pascal, JACOB Christian, PERRET Aimé, RAMBAUD Xavier,  
**Représentés par pouvoir** : HOENEN Arnaud (procuration à DEMONNAZ Jacky),  
**Absents** : DUFRENEY Frédéric, GUEHO Cédric,  
**Secrétaire de séance** : Joël CECILLE

### Objet : PROCES VERBAL D'INSTALLATION DES DELEGUES ET ELECTION DU PRESIDENT

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Aimé PERRET, délégué le plus âgé (en application de l'article L. 5211-9 du CGCT), qui a déclaré les membres du comité syndical cités ci-dessous installés dans leurs fonctions.

Communauté de communes	T ou S	Noms des délégués
C.C. HAUTE MAURIENNE VANOISE	T	CHEMIN François
	T	COUVERT Jean-Marc
	T	FERNANDES Humberto
	T	GUEHO Cédric
	T	PASTEL Catherine
	S	ARNOUX Jacques
C.C. COEUR DE MAURIENNE ARVAN	T	BAUDRAY Fabrice
	T	BOIS Patrick
	T	DUFRENEY Frédéric
	T	JEACOMINE Marc
	T	REYNAUD Claude

	T	TRUCHET Christophe
	S	ROLLET Philippe
<b>C.C. PORTE DE MAURIENNE</b>	T	DEMONNAZ Jacky
	T	HOENEN Arnaud
	T	NOEL Jacques
	T	OLIOT Patrice
	S	BERARD Olivier
<b>C.C. TERRES DE MAURIENNE</b>	T	BONNIVARD Annie
	T	CECILLE Joël
	T	DEJEAN Jocelyne
	T	RANCUREL Marie-France
	S	CURCIO Véronique
<b>C.C. MAURIENNE GALIBIER</b>	T	BAUDIN Pascal
	T	JACOB Christian
	T	PERRET Aimé
	T	RAMBAUD Xavier
	S	GAVROY Jacques

Monsieur Joël CECILLE a été désigné(e) en qualité de secrétaire par le comité syndical (art. L. 2121-15 du CGCT).

Il a ensuite invité le comité syndical à procéder à l'élection du président. Il a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du comité syndical. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu. Le comité syndical a désigné deux assesseurs au moins : Monsieur FERNANDES Humberto et BAUDRAY Fabrice.

Il est procédé à l'appel de candidatures :

Deux délégués se portent candidats : CHEMIN François et JEACOMINE Marc.

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Premier tour de scrutin : le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre d'inscrits	23
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	23
Nombre de bulletins à déduire (bulletins blancs ou nuls, abstentions)	1
Nombre de suffrages exprimés	22
Majorité absolue	12

A obtenu :

- CHEMIN François 16 voix
- JEACOMINE Marc 6 voix

Monsieur CHEMIN François ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Président du Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne et a été immédiatement installé.

Le Doyen d'âge,  
Aimé PERRET



Le Président élu,  
François CHEMIN



Le Secrétaire,  
Joël CECILLE



